



### d'information sur le budget

La levée des restrictions sanitaires permet à l'équipe municipale de réaliser enfin un de ses engagements : la population de Rives Dervoises est invitée à assister à une réunion d'information sur le budget et les projets le vendredi 29 avril à partir de 20h à la salle des fêtes de Louze.

N°27

Mars 2022



## Appel à candidatures pour l'élection du Conseil municipal des Jeunes

Les enfants habitant Rives Dervoises qui sont élèves dans les classes de CE2, CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et qui sont intéressés pour être membres du Conseil municipal des Jeunes sont invités à présenter leur candidature à l'élection du Conseil d'ici le lundi 25 avril inclus. La présentation de candidature doit être rédigée par l'enfant lui-même avec les mentions suivantes :

- Prénom, nom, date de naissance
- Adresse de domicile
- Téléphone d'au moins un parent
- Classe et établissement scolaire
- Présenter sa candidature en une phrase
- Expliquer sa motivation à être candidat.e en une ou deux phrases
- Faire écrire l'accord de ses parents pour se présenter, avec la signature d'au moins un parent.

La présentation de candidature peut être déposée :

- en papier sous enveloppe dans la boîte aux lettres d'une Mairie de Rives Dervoises.
- par courrier @ à l'adresse [rivesdervoises52@orange.fr](mailto:rivesdervoises52@orange.fr).
- par le formulaire sur le site internet municipal <https://rives-dervoises.fr/>

Une confirmation de candidature sera envoyée en retour à chaque enfant concerné.

## → Arrêt des dons pour l'Ukraine

La Protection Civile suspend sa collecte en raison de son succès. Les permanences en Mairies de Longeville-sur-la-Laines et Droyes prévues jusqu'au 9 avril sont donc annulées.

## → Pièce d'identité obligatoire pour voter

Dans la perspective des élections présidentielles les 10 et 24 avril puis législatives les 12 et 19 juin, il est rappelé que la présentation d'une pièce d'identité est maintenant obligatoire pour pouvoir voter.

## → Retour des repas des anciens à l'automne

L'équipe municipale prévoit de remettre en place d'octobre à décembre 2022 les repas des anciens dans chaque village où il y en avait. Les personnes seront concernées à partir de 65 ans dans l'année. Celles ne souhaitant pas ou ne pouvant pas participer au repas recevront un colis de Noël d'une valeur équivalente au repas.

## Appel aux artistes peintres et graphistes

L'équipe municipale renouvelle son appel à des habitants volontaires et talentueux pour enjoliver en 2022 les plaques de bois qui recouvrent les ouvertures des ateliers municipaux à Puellemontier. S'adresser en Mairie au 03 25 04 62 36 ou à [rivesdervoises52@orange.fr](mailto:rivesdervoises52@orange.fr)

## Programme cinéma

Les prochaines séances ont lieu à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines.

✓ Mardi 29 mars :

17h15 « Un autre monde » avec Vincent Lindon et Sandrine Kiberlain.

20h « MAIGRET » avec Gérard Depardieu.

✓ Mercredi 30 mars, séances enfants :

15h « La Mouette et le Chat » les beaux dessins animés c'est pas que Walt Disney...

17h15 « Jean-Michel le Caribou » des histoires d'amour dès 3 ans...

✓ Mercredi 30 mars :

20h « Piccolo Corpo » film italien en VOST.

Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

## Elimination des pigeons de ville à Longeville et Louze

L'équipe municipale a choisi le tir à l'arme de chasse pour éliminer les pigeons de ville qui salissent certains espaces publics de leurs déjections. Un arrêté du Maire de Rives Dervoises règlemente ainsi cette campagne de tir :

→ Elle est assurée par des chasseurs volontaires sollicités par l'équipe municipale.

→ Elle se déroule du 24 mars au 28 mai, les jeudis, vendredis et samedis de 17h au coucher du soleil.

→ Elle s'étend sur toute l'agglomération de Longeville-sur-la-Laines et Louze.

→ Le tir est obligatoirement à la carabine et à la verticale aux abords des édifices publics et des habitations. Il peut être au fusil aux abords des bâtiments agricoles éloignés des habitations.

→ Le tir est possible dans des propriétés privées où restent des groupes de pigeons. Les propriétaires doivent en faire la demande expresse auprès des Maires délégués de Longeville au 07 70 56 98 64 ou de Louze au 06 15 49 39 04.

## Aide aux personnes en difficulté financière

### → Par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Un état de santé dégradé par la maladie, la maternité, un accident du travail, un handicap, une invalidité peut engendrer une situation financière difficile. Dans ce cas la CPAM peut aider à faire face aux dépenses liées à cette situation.

L'aide est accordée sous condition de revenus modestes et de difficultés temporaires liées au mauvais état de santé.

Pour plus d'informations et pour constituer un dossier de demande, la CPAM peut être contactée

- Par téléphone au 3646

- Par un courrier à

CPAM de la Haute-Marne

Service Gestion des Assurés et Précarité

18 Bl Mal de Lattre de Tassigny CS 22028

52915 CHAUMONT Cedex 9

- Par courrier électronique à

[gap.cpam-chaumont@assurance-maladie.fr](mailto:gap.cpam-chaumont@assurance-maladie.fr)

Le dossier de demande d'aide peut être complété en ligne sur le compte internet personnel « ameli », rubrique « la CPAM 52 vous informe » puis « Demande de secours exceptionnel »

### → Par le CCAS de Rives Dervoises

Une difficulté financière peut engendrer une situation de détresse, comme rester en panne de chauffage ou de véhicule par exemple. Pour y palier, tout habitant de Rives Dervoises dans cette situation peut faire une demande d'aide au CCAS, en l'adressant sous enveloppe dans une des Mairies de Rives Dervoises avec la mention « Confidentiel CCAS ».

## Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 31 mars à partir de 20h à la salle des fêtes de Droyes. Les votes des comptes réalisés de 2021 et du budget primitif 2022 en seront les principaux sujets.